

États financiers de la

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

31 décembre 2004

Rapport des vérificateurs

Aux membres de la
Fondation communautaire d'Ottawa

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation communautaire d'Ottawa au 31 décembre 2004 et les états des résultats et de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2004, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Deloitte + Touche s.r.l.

Comptables agréés

Le 11 février, 2005

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA
États financiers
31 décembre 2004

	<u>PAGE</u>
État des résultats et de l'évolution des soldes des fonds	1
Bilan	2
État des flux de trésorerie	3
Notes complémentaires	4 - 9

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA
État des résultats et de l'évolution des soldes des fonds
de l'exercice terminé le 31 décembre 2004
(en milliers de dollars)

	Fonds de dotation		Fonds pour distribution		Fonds d'opérations		Éliminations interfonds		Total	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003
Revenus										
Dons	3 058 \$	4 392 \$	708 \$	506 \$	4 \$	22 \$	- \$	- \$	3 770 \$	4 920 \$
Revenus de placement sur fonds de dotation (note 3)	5 755	6 316	-	-	-	-	-	-	5 755	6 316
Fonds pour distribution (note 3)	-	-	3 096	2 760	-	-	(3 096)	(2 760)	-	-
Frais d'administration (note 3)	-	-	-	-	853	772	(853)	(772)	-	-
Autre revenus de placemen	-	-	-	-	182	91	-	-	182	91
Projets	-	-	-	-	-	28	-	-	-	28
	8 813	10 708	3 804	3 266	1 039	913	(3 949)	(3 532)	9 707	11 355
Dépenses										
Fonds pour distribution (note 3)	3 096	2 760	-	-	-	-	(3 096)	(2 760)	-	-
Subventions à des tierces partie:	-	-	3 883	5 747	-	-	-	-	3 883	5 747
Salaires et avantages sociaux:	-	-	-	-	766	702	-	-	766	702
Frais d'administration (note 3)	850	772	3	-	-	-	(853)	(772)	-	-
Autres	-	-	-	-	280	282	-	-	280	282
Amortissement des immobilisation corporelles:	-	-	-	-	17	12	-	-	17	12
	3 946	3 532	3 886	5 747	1 063	996	(3 949)	(3 532)	4 946	6 743
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	4 867	7 176	(82)	(2 481)	(24)	(83)	-	-	4 761	4 612
SOLDES DES FONDS AU DÉBUT	65 444	59 402	4 299	5 700	148	177	-	-	69 891	65 279
Transferts interfonds	(3)	(1 134)	(45)	1 080	48	54	-	-	-	-
SOLDES DES FONDS À LA FIN (note 5)	70 308 \$	65 444 \$	4 172 \$	4 299 \$	172 \$	148 \$	- \$	- \$	74 652 \$	69 891 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

Bilan

au 31 décembre 2004

(en milliers de dollars)

	Fonds de dotation	Fonds pour distribution	Fonds d'opérations	Total	
				2004	2003
ACTIF À COURT TERME					
Encaisse et dépôts à court terme	326 \$	214 \$	39 \$	579 \$	742 \$
Débiteurs	-	-	19	19	20
Intérêts courus à recevoir	353	-	4	357	339
Frais payés d'avance	-	-	17	17	30
	679	214	79	972	1 131
PLACEMENTS (note 4)	69 629	4 656	114	74 399	69 477
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	-	-	17	17	17
	70 308 \$	4 870 \$	210 \$	75 388 \$	70 625 \$
PASSIF À COURT TERME					
Créditeurs et charges à payer	- \$	- \$	28 \$	28 \$	32 \$
Subventions à payer	-	698	-	698	702
Financement de projets reporté	-	-	10	10	-
	-	698	38	736	734
SOLDE DES FONDS					
Fonds de dotation :					
Capital d'apport	65 275	-	-	65 275	62 278
Bénéfices non distribués (note 3)	5 033	-	-	5 033	3 166
Fonds pour distribution (note 5)	-	4 172	-	4 172	4 299
Fonds d'opérations :					
Investi en immobilisations (note 6)	-	-	17	17	17
Non affecté	-	-	155	155	131
	70 308	4 172	172	74 652	69 891
	70 308 \$	4 870 \$	210 \$	75 388 \$	70 625 \$

AU NOM DU CONSEIL

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 décembre 2004

(en milliers de dollars)

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Liquidités provenant des activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les dépenses	4 761 \$	4 612 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	17	12
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement	(12)	83
Augmentation nette (diminution) du financement de projets reporté	10	(28)
LIQUIDITÉS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	4 776	4 679
Liquidités affectées aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(17)	(14)
Augmentation des placements	(4 922)	(4 368)
LIQUIDITÉS AFFECTÉES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(4 939)	(4 382)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(163)	297
ENCAISSE AU DÉBUT	742	445
ENCAISSE À LA FIN	579 \$	742 \$

L' encaisse comprend l'encaisse et les dépôts à court terme.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2004

(en milliers de dollars)

1. NATURE DES ACTIVITÉS DE LA FONDATION ET DES FONDS

La Fondation communautaire d'Ottawa, (la Fondation) est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes; il s'agit également d'un organisme de charité enregistré qui n'est pas soumis à l'impôt. La Fondation regroupe des dons de charité dans des fonds de dotation ou des fonds à usage restreint, et en utilise les revenus pour subvenir à un large éventail de besoins et d'intérêts communautaires, tels : arts et autres activités culturelles, bourses d'études, recherche médicale et scientifique, protection de l'environnement et problèmes sociaux. Lorsque le Conseil des gouverneurs l'autorise, les revenus sont contribués à un organisme ou à une oeuvre de bienfaisance selon les souhaits du donateur.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif, et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Comptabilité des fonds

La Fondation constate les apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

La Fondation enregistre dans les Fonds de dotation les apports devant être maintenus en permanence. Les revenus de placements en provenance de ces fonds sont répartis entre les divers fonds selon les modalités énoncées à la note 3.

Le Fonds pour distribution est un fonds affecté d'origine externe dans lequel la Fondation enregistre les dons devant être distribués selon le désir des donateurs. On y enregistre également la portion des revenus de placements du fonds de dotation appelée à être distribuée.

Les revenus et les dépenses reliés aux principales activités sont comptabilisés dans le Fonds d'opérations.

La Fondation communautaire d'Ottawa a divers fonds de dotation dont les revenus sont affectés par les donateurs, au soutien des activités de la Fondation. Ces revenus sont transférés aux opérations au moyen de transferts interfonds.

Placements

Les titres négociables sont comptabilisés à la valeur marchande. Les revenus de placement comprennent les intérêts et les dividendes reçus, les intérêts courus et les gains et les pertes en capital matérialisés et non matérialisés, déduction faite des frais de garde et des honoraires des conseillers en placement.

Les autres placements sont comptabilisés au coût et réduits en cas de perte de valeur permanente.

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2004

(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur les durées suivantes :

Ordinateur	3 ans
Logiciels	2 ans
Ameublement	5 ans

Dons d'immobilisations et de fournitures

La Fondation reçoit sans aucun frais, de différents donateurs, des dons en immobilisations et en fournitures. Les dons qui représentent un montant matériel sont comptabilisés à leur juste valeur marchande estimative lorsque reçus.

3. DISTRIBUTION ET RÉINVESTISSEMENT DES REVENUS ANNUELS DE PLACEMENT

La politique de distribution et de réinvestissement de la Fondation donne des directives pour déterminer la part des revenus annuels de placement devant être répartie pour couvrir les subventions de charité et les coûts afférents du service et la part devant être réinvestie dans les fonds de dotation pour garantir une réserve à la fois contre l'inflation et contre les rendements d'investissement faibles. Cette politique aide à garantir qu'à long terme, le niveau de subventions de charité demeure suffisamment constant.

Chaque année, le Conseil des gouverneurs établit le niveau de distribution et de réinvestissement, prenant en considération divers facteurs y compris les besoins communautaires, le niveau actuel des revenus de réinvestissement et le revenu de placement gagné au cours de l'exercice.

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2004

(en milliers de dollars)

3. DISTRIBUTION ET RÉINVESTISSEMENT DES REVENUS ANNUELS DE PLACEMENT (suite)

En 2004, les revenus de placement d'un montant total de 5 755 \$ (2003 - 6 316 \$) sont répartis comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Frais d'administration de l'exercice courant	850 \$	772 \$
Distribution des fonds	3 096	2 760
Fonds de dotation - réinvestissement	1 809	2 784
Total des revenus affectés	<u>5 755 \$</u>	<u>6 316 \$</u>

Au 31 décembre 2004, le montant accumulé à ce jour dans les Fonds de dotation en vue de la protection contre les rendements d'investissement faibles et l'inflation s'élève à 5 033 \$ (3 166 \$ en 2003), une augmentation de 1 867 \$. Ce montant comprend les fonds supplémentaires réinvestis selon le conseil des donateurs.

4. PLACEMENTS

Détermination de la valeur comptable

Les soldes d'encaisse et de placements temporaires qui comprennent des certificats de dépôts et des bons du trésor, sont comptabilisés au coût, valeur qui équivaut à toutes fins pratiques à leur valeur marchande en fin d'exercice.

Les obligations et les titres boursiers sont comptabilisés aux valeurs publiées du marché en fin d'exercice.

Les actions d'une compagnie canadienne privée sont comptabilisées au coût et ne sont réduites qu'en cas de perte de valeur permanente. Le coût a été déterminé par une évaluation indépendante au moment où les actions ont été données à la Fondation. La valeur comptable est déterminée selon les meilleures hypothèses de la valeur actuelle des actions, hypothèses effectuées par la direction de cette compagnie.

L'immobilier est comptabilisé au coût tel que déterminé par un estimateur indépendant à la date où le don a été fait. Les dépenses de gestion et d'entretien de la propriété sont financées par un fonds de dotation désigné à cette fin.

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2004

(en milliers de dollars)

4. PLACEMENTS (suite)

Risque lié aux placements

Le placement dans des instruments financiers place la Fondation face à des risques liés aux placements. Les risques proviennent des variations dans les taux d'intérêt, dans les taux de change dus à la conversion des devises étrangères, et ceux qui existent dans les marchés d'actions, qu'ils soient domestiques ou étrangers. On trouve aussi des risques qui proviennent du danger éventuel qu'une des parties engagées par rapport à un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations.

La Fondation s'est dotée de politiques d'investissement, de critères et de méthodes de contrôle afin de gérer le risque lié aux placements. Ces pratiques d'investissement sont conçues afin de réduire le risque de perte ou de baisse de valeur des actifs et pour réaliser un rendement raisonnable compte tenu de la nature des placements. Le risque maximum auquel est exposé la Fondation est égal à la valeur marchande des placements.

Concentration du risque

Il y a concentration du risque lorsqu'une proportion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. La direction est d'avis que la concentration de risque décrite ci-après ne représente pas un risque excessif pour la Fondation.

Risque du taux de change

La Fondation est exposée aux risques du taux de change de par ses placements dans des obligations et des titres étrangers. En fin d'exercice, la Fondation détenait 27 % (27 % en 2003) de ses placements dans des valeurs sujettes aux fluctuations du taux de change.

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2004

(en milliers de dollars)

4. PLACEMENTS (suite)

	2004		2003	
	<u>Valeur comptable</u>	<u>% de valeur comptable</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>% de valeur comptable</u>
Titres négociables, à la valeur du marché				
Encaisse et quasi-espèces	\$ 4 778	6	\$ 4 308	6
Obligations du gouvernement du Canada	5 879	8	7 215	10
Obligations de provinces	11 669	16	11 130	16
Obligations de municipalités	3 066	4	4 485	7
Obligations de sociétés	13 132	18	8 764	13
Actions canadiennes	15 273	21	14 326	21
Actions américaines	14 445	19	13 649	20
Actions internationales (sauf américaines)	5 595	8	5 038	7
Autres placements				
Actions d'une société privée	262	-	262	-
Immobilier	300	-	300	-
Total des placements	<u>74 399 \$</u>	<u>100</u>	<u>69 477 \$</u>	<u>100</u>
Placements, au coût initial	<u>65 048 \$</u>		<u>63 127 \$</u>	

5. FONDS POUR DISTRIBUTION

À la fin de l'exercice ces fonds se composaient ainsi :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Dons restreints, non dépensés	496 \$	1 126 \$
Distributions d'exercices antérieurs non dépensées	580	413
Fonds pour les distributions de subventions de l'exercice subséquent	3 096	2 760
	<u>4 172 \$</u>	<u>4 299 \$</u>

FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2004

(en milliers de dollars)

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2004		2003
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Ordinateurs et logiciels	132 \$	119 \$	13 \$
Ameublement	28	24	5
	160 \$	143 \$	17 \$

7. DONS REPORTÉS

Assurance-vie

La Fondation a été désignée comme bénéficiaire de polices d'assurance-vie. Au 31 décembre 2004, le montant d'assurance-vie estimé en vigueur pour laquelle la Fondation a été désignée comme bénéficiaire s'élève à 4 495 \$ (4 666 \$ en 2003). Les primes payées au cours de l'exercice par les assurés se chiffrent à 98 \$ (104 \$ en 2003). Ces montants ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

Legs

La Fondation a été désignée comme bénéficiaire de successions. Le montant de ces promesses de dons ne peut pas être établi facilement.